

Délibération n°3

*Objet : Affectation de
résultat du budget
principal 2009*

Date de convocation :
26/03/2010

Date d'affichage :
26/03/2010

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
27

Nombre de votants :
27

L'an deux mille dix,
le 8 avril 2010 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES, TAFUREAU, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA.

Excusés : Mesdames LAFARGUE, LUENGO, VIDAL, Messieurs CALVET, DUSSOCHAUT, LEY, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur PRAYSSAC.

Le Comité Syndical après avoir examiné le Compte Administratif 2009, statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice,

Constate que le compte administratif fait apparaître :
Un excédent d'exploitation de : 196 022,02 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice :	44 481,72 €
Résultat antérieurs de l'exercice :	151 540,30 €

Résultat à affecter	196 022,02 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement	
Excédent de financement	69 399,33 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	69 789,00 €
Besoin de financement	389,67 €

AFFECTATION :

Affectation en réserves Article 1068	390,00 €
Report en exploitation Article 002	195 632,02 €

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRE